



## **Un virage à 180 degrés pour la bibliothèque La Bouquine**

**Ville-Marie, le 13 janvier 2020** – La Ville de Ville-Marie est heureuse d’annoncer la fin des frais d’abonnement et des frais de retard à la bibliothèque La Bouquine pour l’ensemble de la population témiscamienne.

Même si les frais d’abonnement et de retard étaient gratuits pour les 14 ans et moins, les adultes quant à eux devaient payer ces frais, et ce, depuis l’ouverture de la bibliothèque en 1978. C’est maintenant chose du passé depuis le 1<sup>er</sup> janvier dernier à la bibliothèque La Bouquine!

Des études récentes émanant de l’Association des bibliothèques publiques du Québec recommandent depuis plusieurs années l’abolition des frais d’abonnement et, depuis 2017, l’abolition des frais de retard, le but étant de favoriser une hausse de fréquentation des bibliothèques. Les résultats semblent probants, car en Europe et aux États-Unis, à la suite de l’abolition de ces frais, les bibliothèques ont fait les constats suivants :

1. La fréquentation a augmenté de plus de 10 % dans la première année;
2. Les personnes qui ne venaient plus à la bibliothèque sont revenues;
3. Les emprunts ont connu une hausse significative.

« Cela venait confirmer ma réflexion à ce propos, déclare Geneviève Boucher, directrice des communications et de la vie communautaire. D’un côté, on investit des sommes importantes pour offrir un service de qualité et accessible à toute la population et de l’autre, on crée un obstacle économique principalement pour les clientèles à faible revenu. Pour moi, c’était un non-sens. Il ne faut pas oublier que nos bibliothèques, et surtout en région plus éloignée, sont souvent les seuls endroits de culture accessibles pour tous. Elles font partie du cœur de chaque collectivité. Cela permettra à la responsable de la bibliothèque, Mme Josianne Bergeron, de consacrer son temps à des tâches plus utiles à la promotion de la bibliothèque, plutôt qu’à la gestion des retards. »

### **Dans le top 10**

Après vérification auprès de l’Association des bibliothèques publiques du Québec, la Ville de Ville-Marie serait dans le top 10 des bibliothèques québécoises ayant aboli les frais de retard. Une tendance à la hausse pour les prochaines années, nous confirme l’Association. La Ville de Ville-Marie est très fière d’être une pionnière de cette nouvelle pratique dans les bibliothèques!

- 30 -

Source : Geneviève Boucher  
Directrice des communications et de la vie communautaire  
Téléphone : 819 629-2881, poste 108  
819 629-5803 (cellulaire)  
Courriel : [genevieve.boucher@villevillemarie.org](mailto:genevieve.boucher@villevillemarie.org)